



PROGRAMME DE FORMATION

Base du risque chimique

Le chef d'entreprise veille à ce que ses collaborateurs reçoivent une formation et informations sur les agents chimiques dangereux. La réussite à l'examen de cette formation permet d'avoir les bases pour identifier un risque chimique.

OBJECTIFS :

Identifier les bases du risque chimique

CONTENU DE LA FORMATION :

Identifier l'élément chimique, les dangers et les voies d'exposition

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Les techniques pédagogiques proposées privilégient l'interactivité au sein du groupe. Elles favorisent l'alternance entre temps de réflexion, échanges, cas pratiques et apports théoriques. Salle de formation équipée

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Pour valider la formation, il faut avoir réussi l'évaluation théorique (questionnaire à choix multiple) Pour réussir une évaluation, le stagiaire doit valider au minimum 3 thèmes sur 5

SANCTION VISÉE :

Attestation d'évaluation des acquis sous réserve de réussite à l'examen théorique

MATÉRIEL :

En période de mesures sanitaires particulières, le stagiaire doit être muni de son propre masque adapté COVID-19.

RÉFÉRENCES :

Programme de formation établi par la société APF en référence à la section 1 "Dispositions applicables aux agents chimiques dangereux" du code du travail

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Tout travailleur susceptible d'intervenir sur des Agents Chimiques Dangereux (ACD)

DURÉE, EFFECTIFS :

1 jour (soit 7 heures)

10 stagiaires/session.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Certificat de réalisation de la formation

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formateur APF

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Voir le bulletin d'inscription

TARIF ET DÉLAIS D'ACCÈS :

295 € HT

Emilie Marquet
Responsable pédagogique

